



REGLEMENT GENERAL

e-ALTICIADES 2021

Les Alticiades sont un challenge Inter-départements TC, organisé par l'Assemblée des Chefs de Département TC, le réseau TC France.

Elles se déroulent du 12 au 14 janvier 2021. Cette édition se déroulera entièrement en distanciel.

Chaque participant sera invité à effectuer la totalité de la manifestation dans son domicile de confinement.

Le déroulement des épreuves sera sous la responsabilité de l'IUT concerné. En particulier, le respect du protocole sanitaire (confinement, et le cas échéant distanciation, gestes barrières...) de l'Université de tutelle de l'IUT participant sera placé sous la responsabilité de l'enseignant tuteur qui encadre chaque groupe d'étudiants.

Le Réseau TC France ne pourra pas être tenu pour responsable d'un quelconque manquement aux protocoles sanitaires édictés par chaque Université. En particulier, les épreuves ne nécessiteront aucune présence dans les locaux des IUT participants ni aucun déplacement de la part des étudiants ou enseignants.

Les épreuves traditionnelles des Alticiades sont remplacées par les épreuves suivantes :

- Un Salon gastronomique virtuel représentant la région
- Une épreuve de négociation commerciale
- Une épreuve d'ONGNI
- Une épreuve d'e-sport (ski)
- Une épreuve d'e-relais

Les épreuves se dérouleront aux dates suivantes par visio (des liens zoom seront communiqués pour chaque épreuve à tous les participants) :

Mardi 12 janvier : 14h00 : tirage au sort de l'ordre des passages des différentes épreuves

Mercredi 13 janvier : 9h00 - 12h00 : ONGNI
14h00-18h00 : Salon Gastronomique des Régions

Jeudi 14 janvier : 9h00 - 12h00 : e-sport
9h00 - 12h00 : Qualifications de négociation
14h00 - 17h00 : e-relais
17h30 - 19h00 : Finales de négociation retransmises
20h00 : résultats des e-Alticiades 2021

ORGANISATION GENERALE ET INSCRIPTIONS

L'organisation générale des Alticiades est confiée au département TC Valence, les inscriptions en ligne sont organisées par TC Strasbourg.

- Chaque département TC participant inscrit une équipe de 10 étudiants maximum composée de 1ère et 2^{ème} années encadrée obligatoirement par au moins un enseignant.
- La participation aux Alticiades est ouverte à tous les départements TC adhérents du réseau TC France.
- Les inscriptions se font via le site www.alticiades.eu
- L'inscription d'une équipe ne comporte pas de frais d'inscription facturés par le réseau TC France.
- Le réseau TC France se réserve également le droit d'exclure de la manifestation toute équipe ou tout membre d'une équipe qui ne respecterait pas le règlement des épreuves, les mesures sanitaires exigées par les Universités ou dont le comportement ne serait pas conforme à l'ordre public ou au bon déroulement des épreuves.
- Chaque équipe est attendue dès le mardi par visio (adresse zoom communiquée par l'organisation) pour l'explication du déroulement des épreuves et le tirage au sort pour chaque épreuve du passage de son équipe.
- En cas d'absence au tirage au sort, l'équipe passera en dernier pour toutes les autres épreuves.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE et DROIT A L'IMAGE

Il est demandé à toutes les équipes participant aux Alticiades de prendre connaissance de la « Charte de bonne conduite » et du « Droit à l'image » et d'accepter cette charte et ces droits.

Un exemplaire de chaque sera envoyé à chaque chef de projet et chaque enseignant et devra être signé par chaque membre du projet (étudiant et enseignant).

Les équipes devront renvoyer ces deux documents au plus tard le 5 janvier 2021 à l'adresse mail organisation.alticiades@gmail.com.

L'absence de signature de la charte ou du droit à l'image ne permettra pas à l'équipe de participer.

Le non-respect de la charte entraînera l'exclusion immédiate de l'équipe concernée.

1. JURY ET CLASSEMENT

Le Réseau TC France récompense par des prix financiers les trois premières équipes de chaque épreuve et les cinq premiers au classement général.

- Chaque équipe constitue une association pour recevoir les prix le cas échéant
- Chacune des épreuves donne lieu à une évaluation par des jurys d'enseignants selon des critères préalables communiqués aux étudiants et à un classement par épreuve.
- Il est procédé à un classement général pour lequel chaque épreuve est affectée d'un coefficient :
 - coefficient 3,5 pour le Salon gastronomique de sa région
 - coefficient 2 pour le concours de négociation
 - coefficient 2 pour l'ONGNI
 - coefficient 1 pour l'e-sport / ski
 - coefficient 1,5 pour l'e-relais.
- Pour chaque épreuve, les équipes obtiennent un nombre de point égal à leur rang inversé d'ordre d'arrivée. Pour x équipes inscrites, la première d'une épreuve aura x points, la dernière aura x-(x- 1). Le total de ces points affectés des coefficients de l'épreuve permet d'obtenir le classement final aux Alticiades.

2. REGLEMENT DES EPREUVES d'E-SPORT

Les épreuves sportives sont au nombre de deux : une descente de ski sur ordinateur et un challenge en e-relais.

- Chaque compétiteur étudiant aux épreuves sportives devra présenter sa carte d'étudiant et la présenter à l'organisateur qui la lui demande. Les compétiteurs sans carte d'étudiant ne seront pas autorisés à participer.
- L'étudiant qui participe à l'épreuve de négociation ne peut pas faire l'épreuve d'e-sport.
- Le port du casque de protection est obligatoire pour les épreuves d'e-sport. En l'absence de casque, le compétiteur est disqualifié.
- Tout compétiteur en retard sur une épreuve sera disqualifié.

Chaque participant sera responsable de la mise en place d'un système de visio (caméra et connexion internet) qui permettra de filmer l'étudiant (ou l'enseignant le cas échéant) lors de sa participation à l'épreuve et de partager son écran par Zoom (caméra et micro allumés). Un lien spécifique pour l'épreuve sera communiqué par l'équipe d'organisation.

En cas de matériel défaillant, l'équipe concernée devra immédiatement proposer un étudiant en remplacement, dans le cas contraire, les organisateurs se réservent le droit de disqualifier un concurrent.

Le Ski : coefficient 1

- Chaque équipe présente quatre compétiteurs différents maximum dont un enseignant.
- Les deux meilleurs temps étudiants et le temps de l'enseignant seront retenus pour le classement général.
- Un seul passage par compétiteur est admis.
- En cas de non-participation d'une équipe (ou en cas d'absence/retard d'un compétiteur, en cas de problème technique), la note attribuée à l'équipe sera égale à 0.
- Les compétiteurs recevront un lien zoom pour se connecter.
- L'épreuve se déroule sur la plateforme de jeux <https://www.jeux-gratuits.com/jeu-alpine-ski-master.html>. Elle ne nécessite aucune installation préalable et est accessible sur PC/ Mac.

La course de e-relais : coefficient 1,5

- Chaque équipe présente quatre compétiteurs dont obligatoirement un enseignant.
- L'épreuve consiste en un e-relais-vidéo. Chaque compétiteur devra réaliser une vidéo chez lui, l'équipe se chargera ensuite de réaliser un montage vidéo pour aboutir à une vidéo unique dont la durée ne devra pas excéder 1 minute.
- Chaque vidéo devra comporter quatre parties : une par compétiteur.
- Des consignes spécifiques (sur le contenu des vidéos) seront annoncées lors d'un briefing avant le début de l'épreuve.
- Des pénalités seront données pour non-respect des consignes (celles-ci seront précisées lors du briefing).
- Cette épreuve pourra être réalisée 100% en distanciel et sera d'une durée de 2 heures : chaque équipe devra envoyer un lien YouTube de sa vidéo de 1mn dans les deux heures qui suivent le début de l'épreuve à l'adresse organisation.alticiades@gmail.com.
- Quelles que soient les raisons, en cas de retard de l'envoi de la vidéo, la note attribuée à l'équipe sera égale à 0.

La compétition a lieu en direct et est diffusée par visio. Le lien sera fourni par l'organisateur.

Critères d'évaluation

- ✓ la sécurité : le jury évalue la sécurité des participants. En cas de risques physiques manifestes pris par les compétiteurs, la note attribuée à l'équipe sera alors égale à 0.
- ✓ le temps : en cas de dépassement du temps (1 mn) l'équipe sera pénalisée de 10 points
- ✓ l'esthétique (20 points) : le jury évalue l'esthétique de la réalisation et la créativité.
- ✓ la théâtralisation (20 points) : le jury évalue l'animation de la réalisation. Les étudiants doivent rester couverts et habillés. Le non- respect de cette consigne sera sanctionné par une note de 0 à l'épreuve.

L'ensemble de ces vidéos sera diffusé en direct dans l'ordre du tirage au sort.

3. RÈGLEMENT DE L'ONGNI : « objet non glissant non identifié » : coefficient 2

Concept de l'ONGNI :

Le but de cette épreuve est de construire un ONGNI original symbolisant la région de l'équipe. L'équipe devra réaliser une vidéo unique qui devra montrer les constructions individuelles de chacun et le résultat final. La vidéo devra comporter une présentation et une animation autour de l'ONGNI.

L'équipe peut utiliser un support musical pour sa présentation d'ONGNI. La mise en scène de l'ONGNI avec une saynète est vivement conseillée.

Tout ONGNI doit **obligatoirement** être construit **pendant** la durée de l'épreuve.

Contraintes :

- Chaque participant étudiant doit construire (chez lui) une partie de l'ONGNI.
- La construction de l'ONGNI doit être faite par au moins 5 étudiants différents. La construction a lieu chez chacun des 5 étudiants du projet et ne donne lieu à aucun déplacement.
- Pendant la construction, les étudiants seront filmés chez eux. Un lien Zoom sera envoyé à cet effet par les organisateurs.
- Les seuls matériaux autorisés pour la construction de l'ONGNI (et donc à l'exclusion de tout autre sous peine de pénalité) sont des spaghettis et des chamallows.
- La durée maximale de la vidéo sera de 1 minute et 30 secondes.
- Cette épreuve pourra être réalisée 100% en distanciel et sera d'une durée de 2 heures : chaque équipe devra envoyer un lien YouTube de sa vidéo de 1mn30 dans les deux heures qui suivent le début de l'épreuve à l'adresse organisation.alticiades@gmail.com.

L'ensemble de ces vidéos sera diffusé en direct dans l'ordre du tirage au sort.

Critères d'évaluation

- ✓ le lien avec la région (20 points) : le jury évalue la représentativité de la ville ou de la région d'origine de l'ONGNI. Chaque équipe devra expliquer ses choix.
- ✓ l'esthétique (20 points) : le jury évalue l'esthétique de l'ONGNI et la créativité.
- ✓ la théâtralisation (20 points) : le jury évalue l'animation ou la saynète réalisée. Les étudiants doivent rester couverts et habillés tout au long de l'animation et lors de la saynète. Le non-respect de cette consigne sera sanctionné par un arrêt immédiat de la visio et une note de 0/20 sera attribuée à l'ONGNI
- ✓ le temps : en cas de dépassement du temps (1 mn30) l'équipe sera pénalisée de 10 points

Respect du règlement :

- Les aides extérieures (enseignants, personnes tierces) lors de la construction ou lors de la réalisation de la vidéo ne sont pas autorisées.
- Aucun retard de l'envoi de la vidéo ne sera toléré.

Le non-respect de ces règles provoquera la disqualification de l'équipe et l'attribution de la note de 0 à l'épreuve.

4. RÈGLEMENT DU SALON GASTRONOMIQUE DE REGION : coefficient 3,5

Le « stand » est un document en format PDF présentant les produits agroalimentaires élaborés ou non, représentatifs de la région ou d'une thématique. « Le stand » permet d'assurer la promotion des produits.

L'organisation du Salon gastronomique des régions est assurée par les départements TC de Valence et de Lyon.

Le non-respect des articles ci-dessous peut entraîner des pénalités sur l'évaluation.

Epreuve 1 : évaluation du « stand » et des produits

- Chaque département doit envoyer un document de deux pages maximum en format pdf (équivalent format A4 pour chaque page). Ce document peut être interactif avec des liens.
- Le document doit être envoyé en fichier PDF à l'adresse suivante : salon.alticiades@gmail.com avant le mardi 12 janvier 12h00 date du tirage au sort.
- Un échange avec un jury est prévu pour la présentation de ce document. Deux étudiants seront concernés par cet échange. Le jury évaluera le « stand » et les produits alimentaires le 13 janvier 2021 (critères A et B p.7 et 8).

Concernant la réalisation de cette épreuve, les aides extérieures (enseignants, personnes tierces) ne sont pas autorisées.

Epreuve 2 : Une dégustation est organisée à distance par l'envoi de deux paniers dégustation

- Chaque IUT participant devra envoyer à sa charge deux colis « paniers dégustation » aux membres du jury (avant le 18 décembre). Le « kit dégustation » ne doit donc pas comporter de produits frais. La valeur unitaire d'un kit ne devra pas dépasser 100€. Le kit sera ouvert en interaction avec l'équipe étudiante du « stand » et donnera lieu à évaluation le 13 janvier 2021.
- Deux étudiants seront interrogés par le jury (ces deux étudiants seront différents de ceux ayant présenté leur stand virtuel). Le jury évaluera l'Expérience client à distance (critère C p. 8)
- L'équipe d'organisation communiquera à chaque IUT participant les adresses des jurys pour envoyer les paniers (un seul panier pour chaque adresse).
- Le Réseau TC France n'autorise pour les paniers et pour le « stand » que des boissons des groupes 1 et 3.

Pour rappel (Art. L 3321-1 du Code de la Santé Publique) :

- ✓ les boissons du 1er groupe : boissons sans alcool (eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieure à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat)
- ✓ 3ème groupe : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel auxquelles sont joints les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes

fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs de base de vins et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

La présentation et la dégustation de boissons de groupe 4 est donc interdite lors du Salon.

Les Jurys

- Les enseignants et encadrants sont invités à se proposer comme membre du jury à l'adresse suivante : salon.alticiades@gmail.com
- Les membres du jury sont désignés par les représentants des départements TC Valence et Lyon, organisateurs du Salon.
- Chaque jury se présentera (nom, qualité et critères évalués) aux étudiants.
- Chaque stand est évalué par des jurys sur la base de grilles d'évaluation, annexées pages 7 à 8
- Les trois premières équipes seront récompensées par un prix, offert par le Réseau TC France.
- Le concours du Salon gastronomique des régions donne lieu à un classement final de chaque département participant.

Les Critères d'évaluation de l'épreuve

Epreuve 1 : évaluation du « stand » et des produits

Le « Stand » /20

Lisibilité du thème ou de la région (dans la charte graphique, les couleurs, les visuels, ...) .../6 pts
Le thème ou la région est identifiable - reconnaissable - compréhensible
Identité visuelle du « stand » cohérente avec le thème ou la région (visuels, costumes, couleurs, éléments de décoration ...) <i>La thématique est déclinée dans les différents éléments qui composent le stand (visuels, tenues, slogan, discours)</i>
Présentation de la région ou de la thématique choisie .../6 pts
Qualité de la justification/qualité argumentation sur le choix du thème <i>Les étudiants (au moins 2 différents) sont capables de justifier le choix en apportant des preuves</i>
Qualité et diversité des outils utilisés pour la présentation du thème/région <i>Les étudiants ont particulièrement investi dans des outils pertinents ou innovants</i>
Elaboration, complexité du « stand » (mise en valeur, disposition, originalité, interactivité ...) .../8 pts
Diversité des éléments constitutifs du stand <i>Le stand n'est pas seulement une feuille avec des mots</i>
Effet "Whaouh!!!"

Les produits alimentaires /20

Présentation commerciale des produits (PLV, disposition, achalandage) .../6 pts
Affichage des prix, étiquetage, PLV. Information facile pour le client <i>Les étudiants sont capables de rendre lisibles tous les prix et mettent en valeur la PLV d'un maximum de fournisseurs</i>
Merchandising (facing, zone par produits, disposition des produits par famille et dans le stand, produits visibles) <i>Les étudiants utilisent des techniques / arguments marketing pour justifier la disposition de leurs produits et mettre en valeur les produits</i>
Cohérence avec la région ou la thématique .../6 pts
Justification du choix des produits présents sur le stand (cohérence avec le thème/région) <i>Les étudiants (au moins 2 différents) sont capables de justifier le choix des produits en fonction du thème /région choisi.e</i>
Justification du choix des fournisseurs (cohérence avec le thème/région) <i>Les étudiants (au moins 2 différents) sont capables d'expliquer le choix de fournisseurs en fonction du thème/de la région</i>
Gamme de produits: (diversité des produits, équilibre) .../8 pts
Catégories différentes de produits (ex : des fromages, des vins, des conserves...) <i>Les étudiants proposent une large gamme de produits</i>
Abondance du catalogue proposé (élevée ou pauvre) <i>Les étudiants proposent une gamme riche qui peut répondre à de multiples attentes</i>
Équilibre et diversité des produits (répartition entre sucré et salé, liquide et solide) <i>Les étudiants proposent une gamme équilibrée</i>

Epreuve 2 : Dégustation à distance

L'expérience-client à distance /40

Convivialité, accueil, animation .../ 6 points
Accueil client (politesse, sourire, présentation,...) <i>Les étudiants accueillent le client de façon agréable et professionnelle</i>
Prise de congé
Dégustation .../ 14 points
Variété de produits offerts à la dégustation <i>Les étudiants proposent une variété de produits à déguster (répartition sucré/salé, liquide/solide)*</i>
Qualité du parcours de dégustation proposé (mariage des saveurs, accord mets-vin, progression dans la dégustation) <i>Les étudiants sont capables de proposer à la dégustation des produits se mariant bien ensemble</i>
Story-telling de la dégustation <i>Les étudiants sont capables d'accompagner la dégustation d'un discours explicatif/aguicheur/vendeur/professionnel</i>
Argumentation commerciale, présentation des produits .../12 pts
Présentation des produits professionnelle <i>Les étudiants sont capables de produire un discours concis et attrayant</i>
Connaissance des produits et fournisseurs <i>Les étudiants sont capables de convaincre le jury d'acheter avec ou sans dégustation.</i>
Expérience-client.../ 8 points
C'était bon ?
C'était sympa ?
C'était beau ?

RESPECT DU REGLEMENT

Les organisateurs du Salon se réservent la possibilité d'exclure des participants en cas de non-respect du règlement ou de toute atteinte au bon déroulement de l'épreuve.

Les participants et les exposants au Salon se doivent d'avoir une attitude exemplaire concourant au bon déroulement de l'événement et au maintien de la réputation de l'événement.

**Le non-respect du règlement peut aussi donner lieu à des malus :
- 10 points sur la note finale (les malus sont cumulables)**

- Dégustation en dehors du domicile de chaque participant
- Problèmes de comportement ou d'attitude inadaptés
- Présentation et/ou dégustation d'alcool des groupes 4 et 5
- En cas de problèmes techniques de la visio avec le jury, l'équipe concernée devra immédiatement proposer un étudiant connecté en remplacement. Dans le cas contraire, l'équipe sera pénalisée.
- Retard dans l'envoi des paniers
- Absence ou retard à l'horaire prévu par le tirage au sort.
- Valeur estimée des paniers supérieure à 100 €.
- Aide d'une personne tierce dans la réalisation de l'épreuve ou lors des visios.

Note totale /80 points

5. REGLEMENT DU CONCOURS DE NEGOCIATION : coefficient 2

Conditions de participation

- Participe à cette épreuve de négociation un étudiant en Techniques de Commercialisation, en 1ère ou 2ème année, membre de l'équipe d'un département TC de France inscrite aux Alticiades.
- L'étudiant que l'équipe désigne pour le concours de négociation ne peut pas participer à l'épreuve de ski.

Jury

- Chaque jury est composé de deux enseignants TC, dont au moins un est enseignant en négociation commerciale.
- Un jury ne peut auditionner un étudiant de son département d'IUT.

Sujet

- Les étudiants négociateurs préparent un cas habituellement rencontré par les forces de vente, le cas est identique pour tous.
- Le cas à traiter est préparé par un professionnel de la société sujet du cas et par un enseignant en négociation commerciale dont le département ne participe pas aux Alticiades.
- Le cas est mis à disposition des équipes sur le site www.alticiades.eu et sur le site tcfrance.fr/agora/ un mois avant l'événement.
- La grille d'évaluation utilisée est jointe en annexe du sujet.
- Le sujet de la négociation sera diffusé nationalement le mardi 1^{er} décembre.

Qualifications

- Toutes les équipes participant aux Alticiades présentent un candidat négociateur.
- Les qualifications se déroulent le jeudi matin en visio
- Le jeu de rôle Acheteur est transmis aux membres du jury juste avant le début de l'épreuve, lors du briefing (visio également)
- Chaque étudiant négociateur passe en visio devant un jury durant 20 minutes précisément
- Les partages d'écran seront possibles pour les étudiants (possibilité d'utiliser des OAV)
- Les étudiants sont identifiés par leur nom mais aucune mention de leur département de rattachement ne sera faite.
- Les jurys et l'ordre de passage seront tirés au sort le 1er jour des Alticiades.
- Les trois meilleurs candidats des qualifications participeront à la finale le jeudi en fin d'après-midi par visio.
- L'ordre de passage des candidats négociateurs (comportant le nom, le numéro de jury, l'heure de convocation et un numéro à contacter en cas de problème) est affiché la veille de l'épreuve sur la page Facebook officielle des Alticiades. En cas de retard du candidat le jour de l'épreuve, une

pénalité sera laissée à l'appréciation et fixée par les jurys lors de leur délibération de fin de matinée.

Finale

- Le jury est composé de membres des jurys de la phase de qualification avec au moins 50% d'enseignants en négociation commerciale.
- Un enseignant ayant un de ces étudiants en finale ne peut participer au jury de cette finale.
- La finale a lieu le jeudi de 15h00 à 16h30 et sera diffusée en différé à partir de 17h30. Chaque négociation dure 20 minutes précisément
- La finale porte sur le même cas que celui des qualifications
- Le jeu de rôle Acheteur Finale est transmis aux membres du jury juste avant l'épreuve, il est différent de celui des qualifications, en revanche le jeu de rôle Vendeur est le même.
- La grille de notation individuelle pourra être remise à la demande des négociateurs après la finale.
- Les points obtenus par chaque département sont fixés selon le classement du négociateur à l'issue des qualifications et pour les trois négociateurs finalistes selon le classement de la finale.